

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre supérieur de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le : 12-12-2025

Filière : Filière soins

Catégorie : A

Type(s) de concours : Sur titres

Voie(s) d'accès : Interne

Nombre de postes offerts par l'établissement : 2

Adresse d'envoi email des candidatures : drh-dam@ch-alencon.fr

Date du concours : 06-03-2026

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ALENCON MAMERS

Ville : 61000 Alençon

Site Web : <https://www.ch-alencon.fr>

Pour candidater

Date limite de candidature : 30-01-2026

Conditions de candidature :

Peuvent être promus au grade de cadre supérieur de santé paramédical, dans les conditions prévues au 3° de l'article 69 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, par concours professionnel ouvert dans chaque établissement, les cadres de santé paramédicaux comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours.

La sélection des candidats repose sur une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission :

- I. L'épreuve d'admissibilité consiste en l'examen du dossier mentionné au 4° de l'article 3 de l'arrêté u 25 juin 2013
- II. L'épreuve d'admission consiste en un entretien oral de trente minutes avec le jury durant lequel le candidat expose durant dix minutes au plus sa formation, son expérience et son projet professionnel. L'exposé est suivi d'une discussion avec le jury qui s'engage à partir des éléments présentés par le candidat au cours de son exposé. Cet entretien est destiné à permettre au jury d'apprécier la motivation, les qualités professionnelles et l'aptitude du candidat à exercer en tant que cadre supérieur de santé ou cadre supérieur de santé paramédical.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature en 6 exemplaires (1 original et 5 photocopies) devra comporter les pièces suivantes :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas de concours ouverts pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant.

Le directeur de l'établissement organisateur du concours arrête la liste des candidats autorisés à prendre part au concours, après avoir vérifié qu'ils satisfont aux conditions prévues à l'article 10 du décret du 31 décembre 2001 susvisé pour le concours d'accès au grade de cadre supérieur de santé et à l'article 17 du décret du 26 décembre 2012 susvisé pour le concours d'accès au grade de cadre supérieur de santé paramédical.

Mail pour l'envoi des candidatures : drh-dam@ch-alencon.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Les dossiers d'inscription devront être adressés à :

Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

CHIC ALENCON MAMERS

25 Rue de Fresnay

61014 ALENCON CEDEX